

L'an deux mille quatorze le Premier Octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de Mme BOISAUBERT Stéphanie, Maire

Etaient présents :

Mrs ALPHANT Florent - BONNETAIN Philippe – DECOMBIS Erick – DESORMAIS Jérôme – HAOUZEE Régis – MAITRE Jean-Luc - MEYER Constant – NICOU D Florent - PERROT Gilbert – RACAMIER André.

&

Mmes BOISAUBERT Stéphanie – DEVIDAL Joëlle – GIRAUD-JACQUIGNON Clémence - GRANGEOT Christelle - ORERO Christine

Absents excusés : Mme ORERO Christine & Mr MEYER Constant

Pouvoir : Mme ORERO à Mme DEVIDAL / Mr MEYER à Mr RACAMIER

Ordre du Jour :

- 1 Commission Urbanisme :
- Retour des dossiers : information
- 2 Commission Travaux :
- Appartement (au dessus du salon de coiffure)
- Mise en sécurité et mise aux normes stade de football : projet de réactualisation du dossier de demande de subvention
- 3 Commission Bâtiment :
- Accessibilité : information
- Appartement école : information
- 4 Commission Fêtes/Sports/Associations :
- Bourse aux vêtements
- 5 Commission Finances :
- Information
- Décision modificative : délibération
- 6 Commission Environnement :
- Compte-rendu de la réunion du 29 septembre
- 7 Questions diverses :
- Motion de soutien CCTB (RFF) : délibération
- Projet Médiathèque : information

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h05.

Monsieur ALPHANT Florent est nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que cette programmation de séance a été faite en particulier pour le vote de la motion de soutien à la CCTB pour défendre la ligne ferroviaire Beaurepaire/St Rambert d'Albon.

Information sur les prochaines dates de séance du Conseil : le Mercredi 15 Octobre, 12 Novembre et 10 Décembre.

Il est rappelé que les élus ont la possibilité d'établir un pouvoir pour tout retard éventuel ou absence.

1 – COMMISSION URBANISME

- Permis de construire : Lagrancourt

Le permis a été refusé par la DDT, pour problème d'aire de retournement suite à une modification du POS ultérieure non conforme.

La commission avait émis des réserves quant aux points suivants : hauteur de toiture et toit plat devant obligatoirement être végétalisé – ENR indiqué sur le PC, mais rien n'est noté sur les plans (obligation de faire usage des ENR (Energies Renouvelables) depuis janvier 2013 – risque d'inondation en fonction de l'implantation par rapport au terrain.

Une réunion sur ce dossier est prévue en DDT : la commission se base sur les indications de la DDT même si le maire est prioritaire et peut passer « outre ».

- Permis de démolir : SC Valambre

Ce permis a été accepté ; il n'était pas obligatoire mais a été fait pour des raisons de sécurité et d'assurance au propriétaire, afin de garantir un éventuel problème lors de la démolition. Tous les organismes sont informés des travaux par rapport aux différents réseaux (eau, EDF, Gaz éventuellement ...)

- Déclaration Préalable : Goudard

Les pièces complémentaires ont été fournies pour conformité administrative, sans remarque particulière.

- Transfert de permis de construire RST :

Modification administrative : changement du nom du demandeur du PC en cours en SCI.

- Permis de construire : Gallois

Construction d'un abri provisoire pour voitures démontable : pas de remarque.

Réunion de la Commission Urbanisme : Mercredi 8 Octobre 17h30.

2 – COMMISSION TRAVAUX

- Appartement (au dessus du salon de coiffure)

Les travaux d'électricité et de plomberie sont terminés.

Demain jeudi, un bilan est à faire sur la finition des détails : évacuation bac à douche devant la fenêtre, fenêtre de la salle de bains ouvrant contre la cabine de douche et VMC bruyante – changer le cylindre de la porte d'entrée car il manque des clefs.

- Mise en sécurité et mise aux normes stade de football : projet de réactualisation du dossier de demande de subvention

En accord avec le Conseil Général de l'Isère, la subvention attribuée pour le projet de mise en sécurité du stade de football a été différé sur l'année 2015.

Il est rappelé que si nous souhaitons que ce dossier soit réalisé sur l'année 2015, et surtout voté sur 2015, ce serait bien que d'ici début décembre, le Conseil Général ait les nouvelles modalités avec un chrono de la réalisation des travaux.

Il faut donc faire un bilan et travailler en étroite collaboration avec le FCC : Mrs Meyer Constant et Margaron Patrick.

Une remarque soulevée : sur le calendrier du foot, aucun match jeune n'est prévu à Bellegarde-Poussieu ; voir avec le FCC l'intérêt des travaux si le stade n'est pas utilisé, sachant que les catégories U11/12 sont déjà en entente avec Varèze, et qu'il n'y a pas d'autre équipe jeune jusqu'au sénior. Seules U6 à U9 sont gérées uniquement par le FCC.

3. COMMISSION BATIMENT

Accessibilité

Il est à prévoir un dossier des travaux à effectuer ainsi qu'un planning en motivant les décisions prises afin d'anticiper sur la mise aux normes prévue théoriquement en 2018. Ce sera un point prioritaire évoqué lors de la réunion de la commission travaux.

Réunion de la Commission travaux/bâtiments : Mercredi 8 Octobre de 18h00 à 20h00.

Appartement école

L'appartement est vacant depuis fin septembre ; des travaux sont à prévoir – il faut établir la liste de ces derniers soit une mise aux normes indispensable et rafraîchissement suite au vieillissement et/ou dégradations.

4. COMMISSION FETES/SPORTS/ASSOCIATIONS

Bourse aux vêtements

Le CCAS organise une bourse aux vêtements à la salle du Foyer Rural le Dimanche 19 Octobre de 8h00 à 13h00 : café, chocolat, gâteaux seront servis durant cette manifestation. Des affichettes seront insérées dans le petit journal communal.

Il est également prévu une bourse aux jouets puéricultures, au même lieu le Dimanche 16 Novembre (mêmes heures).

A l'étude, une brocante pourrait être organisée le 28 Février prochain.

Demande de confirmation sur la manifestation prévue en partenariat avec MC2 (CCTB) à la date du 25 Janvier 2015 : ce concert « Léo 38 » aura bien lieu dès 18h00.

5. COMMISSION FINANCES

Analyse financière

Monsieur Perrot précise que le Trésorier, par manque de temps avant son départ (mutation le 1^{er} octobre), ne peut présenter qu'une actualisation simplifiée de la situation financière.

Toutefois, lors d'une rencontre le 23 septembre 2014, il remet à Madame le Maire et Mr Perrot une analyse financière exhaustive réalisée en octobre 2012 à son initiative.

Cette étude, adressée au maire, n'a jamais été portée à la connaissance des élus et notamment de la Commission Finances.

De l'examen des documents actualisés, il s'avère que la commune, durablement très endettée ne peut espérer une amélioration notoire de sa situation avant 2034.

Sur la période 2007/2011, les dépenses d'équipements se sont élevées à 2.5 millions d'euros, l'endettement passant de 300 000 euros en 2007 à 984 000 euros en 2011.

La commune ne dispose d'aucun fond de roulement ; il est même négatif, -12 euros par habitant alors que la moyenne régionale est de +322 euros.

Selon le Trésorier, un nouvel emprunt, une majoration des taux d'imposition sont parmi les hypothèses qu'il conviendra d'étudier.

Réunion de la Commission Finances : Jeudi 9 Octobre à 14h00.

Décision modification : délibération

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux virements à la section fonctionnement, sur le budget de l'exercice 2014 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT A AUGMENTER					
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	SERVICE	NATURE	MONTANT
014	73925			Prélèvements-PPIC	1 638
TOTAL					1 638

RECETTES DE FONCTIONNEMENT A REDUIRE					
CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	SERVICE	NATURE	MONTANT
73	73111			Taxes foncières et d'habitation	1 638
TOTAL					1 638

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014.
Délibération 2014/73.

6. COMMISSION ENVIRONNEMENT

Compte-rendu de la réunion du 29 septembre

Etaient présents à cette réunion du 29 Septembre le Comité Gère Vivante, le Conseil Général et les représentants de la commission pour présentation du dossier en cours et acceptation du comité scientifique.

Il est demandé une autre réunion, déjà fixée au 1^{er} Décembre, afin de finaliser le dossier et constater comment la Commune sera impliquée, et comment elle peut s'engager.

A noter l'étonnement sur ce sujet du comité scientifique présent ; par cette demande, la Commune a confirmé qu'elle souhaitait s'impliquer dans ces dossiers afin de mieux s'approprier et maîtriser la gestion du site de la Salette.

Il est rappelé que pour le nettoyage de la mare prévue le Samedi 6 Décembre, tous les bénévoles sont les bienvenus. Cette année, l'Association Les Amis de la Salette et du Patrimoine ne participera pas, cela s'en explique par leur implication par ailleurs sur le site.

Il serait judicieux de faire paraître l'information de nettoyage sur le site de la commune ainsi que dans le Dauphiné Libéré.

Pour la proposition d'un point propre au lieu-dit Miançon, la CCTB a refusé la demande, le nombre de PAV étant déjà important sur la Commune : en théorie c'est un PAV pour 500 habitants, la Commune en possède déjà quatre.

Pour information, l'enlèvement des ordures ménagères sur le canton est déficitaire de 300 000 euros : 1 500 000 euros le coût de l'enlèvement pour 1 200 000 euros de recettes. Le coût du ramassage risque d'augmenter malgré la diminution de la fréquence de passage.

7. QUESTIONS DIVERSES

Motion de soutien CCTB (RFF) : délibération

Madame Le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la copie du courrier de Monsieur Christian NUCCI, Président de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire, envoyé à Madame le Sous-préfet dans le cadre de l'avenir de la voie ferrée Beaurepaire – Saint Rambert d'Albon. L'éventuelle suppression de cette ligne générerait un trafic supplémentaire de 2 à 3 000 camions sur ce secteur.

Madame Le Maire souligne au Conseil Municipal qu'il convient de soutenir la CCTB dans la sollicitation d'une table ronde avec tous les territoires, projets et acteurs de cette ligne pour envisager les solutions à la poursuite de l'exploitation.

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'adopter la motion de soutien à la CCTB dans le cadre de l'avenir de la voie ferrée Beaurepaire – Saint Albon,
- **CHARGE** Madame Le Maire de transmettre cette délibération aux services de l'Etat,

Délibération 2014/74.

-Projet médiathèque : information

Ce projet est géré par le Cabinet ABC, responsable du dossier. Il est prévu que cette médiathèque soit accolée au cinéma l'Oron. Pour un montant prévu de 3.5 millions d'euros, il s'avère que le projet devrait coûter 4.5 millions d'euros pour 1 100 m².

L'intérêt de cette médiathèque, tête de réseau, serait que via internet les CD, DVD Livres et autres supports seraient accessibles à toutes les bibliothèques des communes du canton sur commande.

Toutefois, il faudrait que les communes créent des cartes d'adhésion payantes pour les usagers. Cette situation ne paraît pas propice aux autres habitants du canton que ceux de Beaurepaire ; peu de personnes se déplaceront pour louer ou consulter sur place. De plus, pour les scolaires, ceci engendrerait des coûts supplémentaires.

Le coût de fonctionnement de cette médiathèque serait de 350 000 euros à l'année ; ceci représente sept temps pleins sans évoquer l'éventualité d'une fusion des CCTB de Beaurepaire et Roussillon où il en existe déjà trois et une en cours d'étude.

D'autre part, avec ce projet, certaines communes du canton n'ont pas de bibliothèque et seraient contraintes d'en construire une.

Projet à suivre.

- *Pour information* : Madame Le Maire s'est rendue avec Monsieur Perrot à l'invitation par l'entreprise Giraud Fruits d'une visite des locaux, organisée avec les services de la Chambre de Commerce.

- *Pour information* : le Centre Aéré est reconduit à Bellegarde-Poussieu durant les vacances de la Toussaint au Groupe Scolaire.

- *Pour information* : les inscriptions pour la 2^{ème} période des rythmes scolaires sont ouvertes à compter du 10 octobre.

Réunion de la Commission des Affaires Scolaires : Mercredi 8 Octobre 20h00.

- *Pour information* : commémoration du 11 Novembre : un nouveau drapeau a été commandé, et devrait arriver sous quelques semaines.

Traditionnellement les aumôniers militaires bénissent le drapeau : une demande a été faite afin que cette pratique soit réalisée ; d'autre part, il n'y aura pas de piquer d'honneur pour cause de budget des Armées. La lecture sera donc faite au monument aux morts comme d'habitude.

Toutes ces informations sont présentées par Mr Decombis très impliqué dans ce domaine, mais qui abandonne le projet d'exposition de la grande guerre au vu du manque de personnes désireuses de s'investir parmi tous les concitoyens.

- *Pour information* : ce dimanche 5 octobre, la salle de musique (au dessus du foyer) devrait être rénovée par les conscrits ; il s'agit d'un rafraîchissement de peinture suite à une surexploitation intensive de leur part. Il est demandé qu'une personne du Conseil aille ouvrir la salle le matin.

Madame Le Maire clôt la séance à 22h30.

*Fait et délibéré les jour, mois an que dessus
Ont signé les membres présents*